



Logement sans chauffage ni isolation

Par **eric**, le **26/12/2010** à **19:34**

Bonjour,
je voudré savoir si mon propriétaire a le droit de me louer une maison qui né pas isolet et sans aucun radiateur je paye 400 euro de loyer sans les changes.je ne c'est pas véres qui me tourner pour pouvoir m'aider ou me conseiller

Par **Marion2**, le **26/12/2010** à **22:04**

[citation]**je paye 400 euro de loyer sans les changes**[/citation]

Je suppose que vous parlez de charges. Quelles sont les charges que vous demand le propriétaire ?

Si je comprends bien, vous n'avez aucun chauffage ?

Lorsque vous avez visité la maison avant de la louer, vous n'avez pas demandé le mode de chauffage ?

Dans l'état des lieux d'entrée, vous n'avez pas noté l'absence de radiateurs ?

Par **mimi493**, le **26/12/2010** à **22:51**

Non isolé : oui

Sans chauffage : non, vous pouvez exiger qu'il en installe.